Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212202188-20260521-2026_057-DE

COMMUNE DE PLOUGRESCANT
CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 21 MAI 2026

DATE DE CONVOCATION : 12/05/2026 MEMBRES EN EXERCICE : 15 MEMBRES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGRESCANT légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle du Conseil, sous la présidence de Didier AUZOU, Maire.

PRÉSENTS (14) : Didier AUZOU, Anne LE COADOU, Xavier de ROQUEFEUIL, Jacqueline DRONIOU, Pascal LEMESLE, Alain LE KER, Philippe LE SAINT, Didier REMOISSONNET, Magali LEMOINE, Magali TOCQUER, Margaux DESCLOZEAUX, Fanny LANDEMAINE, Gilbert DRESCHER, Donaïg LE DÛ

ABSENT (1) : Franck MISUK, donne pouvoir à Pascal LEMESLE

Secrétaire de Séance : Jacqueline DRONIOU

PERSONNEL - SUPPRESSION D'UN POSTE VACANT D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE
Délibération 2026_057

Monsieur Le Maire propose de supprimer du tableau des effectifs de la Fonction Publique Territoriale un poste vacant au grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, l'Agent ayant procédé à une mutation dans une autre collectivité et l'Agent recruté sur ce poste d'Assistant/e administratif/ve Urbanisme/État civil/Accueil ayant été nommé au grade de Rédacteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la suppression d'un poste vacant d'Adjoint administratif principal de 2ème classe du tableau des effectifs de la Fonction Publique Territoriale, le tableau sera modifié en conséquence par délibération 2026_058,

AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Didier AUZOU.

La Secrétaire de séance,
Jacqueline DRONIOU.

MAIRIE DE PLOUGRESCANT (Côtes d'Armor)